

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE



Union – Discipline – Travail

-----

**CEREMONIE DE DEMARRAGE DES TRAVAUX DU PROGRAMME DE  
1160 LOGEMENTS EN LOCATION-VENTE ET LOCATION SIMPLE SUR  
LE SITE D'AKOUCPE-ZEUDJI PK24**

\*\*\*\*\*

**Allocution de SEM le Premier Ministre, Chef du  
Gouvernement [Robert Beugre MAMBE](#)**

**AKOUCPE-ZEUDJI PK24, le 12 AOUT 2024**

*Monsieur Adama BICTOGO, Président de l'Assemblée Nationale ;*

*Monsieur Bruno NABAGNE KONE, Ministre de la Construction du Logement et de l'Urbanisme ;*

*Monsieur Celestin Serey Doh , Ministre délégué auprès du ministre des transports, chargé des affaires maritimes ;*

*Monsieur Amadou Oumar M'Ballo représentant la BOAD ;*

*Monsieur Blé Guirao, Vice-Président du CESEC ;*

*Monsieur Sylla Ladji Mory, Sous-Préfet d'Anyama ;*

*Madame la Vice-Gouverneur du district autonome d'Abidjan ;*

*Madame Fatim BAMBA, Maire de la Commune d'Anyama ;*

*Mesdames et Messieurs les représentants des Ministres ;*

*Monsieur le PCA de l'ANAH ;*

*Monsieur le DG de l'ANAH ;*

*Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux, Directeurs Centraux et Chefs de services ;*

*Honorables Chefs Traditionnels ;*

*Distingués Guides Religieux ;*

*Mesdames et Messieurs de la Presse ;*

*Mesdames et Messieurs ;*

L'avenir du logement en Côte d'Ivoire prend un nouvel envol. Un nouvel envol parce que mis en application par un Ministre qui est très attentif aux préoccupations des Ivoiriens et qui comprend le message du Président de la République Alassane Ouattara, en ce qui concerne le logement des Ivoiriens.

Monsieur le Ministre Bruno Koné, vous êtes un homme de terrain qui sait écouter et qui sait comprendre les préoccupations qui sont émises. Aujourd'hui, vous nous donnez l'occasion, avec nos amis et nos frères de la BOAD, de poser la première pierre et en même temps de lancer un programme majeur de 1160 logements.

En effet, après Yopougon il y a quelques semaines, nous voici dans la Commune d'Anyama pour la poursuite du programme de logements en location-vente et en location simple. La Y4 est à moins de 20 m, premier avantage du programme ; l'autoroute du nord est à moins de 1km, deuxième avantage de ce programme ; la commune de Songon n'est pas loin, ce qui fait le troisième avantage et le quatrième avantage, c'est la zone industrielle qui jouxte ce site.

Je suis particulièrement heureux de prendre part à cette cérémonie qui donne un contenu réel à l'instruction du Président de la République, Son Excellence Alassane Ouattara, d'accélérer la mise en œuvre de projets pour mieux répondre aux attentes de la population. Avec l'urbanisation galopante, les problèmes de logement se posent avec acuité. Pour comprendre cette situation, il faudra partir de trois constats :

**Le premier constat**, c'est que tous les Ivoiriens n'ont pas accès au crédit bancaire et beaucoup ne souhaitent pas s'endetter pour acquérir leur logement ; **le deuxième constat**, il existe un profond désir chez les Ivoiriens de posséder une maison qu'ils pourront léguer à leurs enfants, assurant ainsi une sécurité générationnelle ; **le troisième constat**, c'est que chacun aspire à vivre dans un environnement sain, un environnement agréable et un environnement sécurisé, à l'abri des inondations et d'autres désagréments. Face à cette situation, le Président de la République, Son Excellence Alassane Ouattara, a demandé instamment au gouvernement de rechercher les solutions les plus adaptées et les plus adéquates.

Après plusieurs réflexions et négociations, avec les partenaires au développement, le gouvernement a retenu la voie la plus rassurante, sur proposition de monsieur le Ministre en charge de la construction. Cette voie rassurante est composée en deux volets : la première voie est la location simple et la deuxième voie est la location-vente.

**La location simple** permet à nos concitoyens de louer un logement à des conditions stables et prévisibles, sans craindre d'être délogés, quand l'on paie régulièrement ses loyers et de voir leur loyer augmenter de manière inattendue. La location simple offre une tranquillité d'esprit à ceux qui préfèrent la location, tout en garantissant un cadre de vie agréable et sécurisé.

**La location-vente**, quant à elle, répond au désir de propriété. Elle permet à ceux qui le souhaitent de devenir propriétaires de leur logement après une période de location, en remboursant progressivement et à des conditions avantageuses. C'est une solution qui offre à chaque Ivoirien la possibilité de laisser un héritage en patrimoine à ses enfants.

Que ce soit la location simple ou la location-vente, ces nouvelles mesures s'accompagneront d'un processus de sélection rigoureux et transparent pour l'attribution des logements, avec des critères stricts pour que ces logements bénéficient effectivement à ceux qui en ont réellement besoin, en veillant à l'équité et à la justice.

A cet effet, une commission spéciale, composée de représentants des différentes couches de la société – (association de consommateurs, syndicats, banques, fonctionnaires, et acteurs du secteur privé formel ou informel), cette commission veillera à ce que chaque Ivoirien ait une chance d'accéder à ces logements.

Pour éviter les abus, nous mettrons en place un système robuste de contrôle, avec des visites de terrains pour constater et vérifier les informations fournies par les requérants sur leurs conditions de vie, et nous allons intégrer un mécanisme d'identification par biométrie, garantissant que chaque bénéficiaire ne puisse obtenir qu'un seul logement, laissant ainsi la place à d'autres familles dans le besoin.

Par ailleurs, toutes les catégories sociales seront prises en compte dans ce programme. Que vous soyez chauffeur de minicar, commerçante, mécanicien, artisan, enseignant, policier ou gendarme, les journalistes ... Tout ce programme est pour chacun et pour tous. Personne ne sera laissé de côté.

Quant aux conditions financières, nous nous engageons à ce que les loyers soient abordables, en tenant compte des revenus de chacun. Pour la location simple, un acompte minimal sera

exigé, et pour la location-vente, des facilités seront mises en œuvre pour permettre à chacun de devenir propriétaire.

C'est un programme de 25 000 logements, qui sera développé à travers tout le pays, à Abidjan, à Yamoussoukro, à San-Pedro, à Korhogo et dans d'autres villes de l'intérieur, et ce sera une réponse directe aux besoins pressants de nos populations. Les jeunes fonctionnaires nouvellement affectés en particulier, trouveront enfin une solution à leurs difficultés de logement dans les localités concernées.

C'est pourquoi, je tiens, au nom du gouvernement à remercier tous les bailleurs de fonds qui nous accompagnent dans cette aventure. Leur soutien est précieux, et nous continuerons à travailler main dans la main pour concrétiser de façon très amplifiée la vision du Président de la République. Je voudrais remercier particulièrement la BOAD, la BADEA, la BID, le Fonds d'Abu Dhabi, la Banque mondiale, la SFI, et de bien d'autres, avec qui nous sommes en négociation pour asseoir un programme robuste de location-vente et de location simple. Les taux d'intérêt sont autour de 2,5%, et les durées de remboursement vont jusqu'à 25 ans. Cela permettra de réduire les loyers, en les rendant accessibles au plus grand nombre.

C'est le lieu ici, de saluer nos précieux partenaires, et tous les acteurs du secteur privé qui, en collaboration avec le gouvernement, s'investissent sans relâche pour réaliser la vision du Président la République Alassane Ouattara.

L'objectif que nous visons est très clair, c'est de faire en sorte que le loyer payé par mois ne dépasse pas 30 % du revenu. C'est un défi que nous relevons pour vous, parce que le logement est

un droit fondamental, et nous ferons tout pour que ce droit soit respecté.

A cet effet, je voudrais réaffirmer notre engagement à suivre de près l'exécution de ce programme. Les entreprises de construction, les bureaux d'études et de contrôle, devront respecter scrupuleusement les délais, les coûts, et surtout, la qualité que nous attendons de ces logements pour les Ivoiriens.

Monsieur le Ministre de la Construction rappelait tout à l'heure les sites que nous allons parcourir ensemble : Yopougon zone industrielle, Yamoussoukro, Bouaké, Korhogo, San Pedro, et j'ajoute pratiquement tous les chefs-lieux de régions ! Nous irons apporter nos recettes pour le logement en location-vente et en location simple partout en Côte d'Ivoire !

Et nous ne nous contenterons pas de lancer ces projets et de repartir, mais nous serons constamment présents sur chacun des chantiers.

Nous veillerons à ce que chaque promesse soit tenue. C'est ainsi que nous pourrons bâtir la Côte d'Ivoire d'aujourd'hui et de demain, une Côte d'Ivoire où chaque citoyen peut vivre dignement.

Que Dieu bénisse la Côte d'Ivoire et qu'il nous guide dans cette mission noble et exaltante !

**Je vous remercie.**